

## **Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents**

États financiers  
Au 31 décembre 2024

Accompagnés du rapport de mission d'examen  
du professionnel en exercice indépendant

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents,**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints du **MOUVEMENT RETROUVAILLES ADOPTÉ(ES) - NON ADOPTÉ(ES) - PARENTS** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*<sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada  
Le 25 février 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132189

## Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

#### PRODUITS

Subvention - Ministère de la Santé et des Services sociaux	159 479 \$	137 360 \$
COFAQ	2 000	16 000
Colloque	3 210	4 795
Dons et autres	3 899	2 829
Inscriptions et redevances des sections régionales	10 485	5 090
	<b>179 073</b>	<b>166 074</b>

#### CHARGES

Salaires et charges sociales	61 016	40 844
Achats de tests ADN	1 253	1 826
Assurances	3 821	3 029
Colloque	10 151	10 281
Dons divers et aide aux régions	20 502	21 090
Fournitures de bureau et papeterie	3 820	4 194
Frais de déplacement	3 166	6 841
Intérêts et frais bancaires	529	58
Loyer	6 000	6 000
Projets spéciaux	8 719	18 391
Publicité	2 330	1 347
Redevances aux régions	5 530	3 000
Services professionnels	4 439	3 696
Télécommunications	4 155	3 278
Perte sur cession d'une immobilisation corporelle	-	546
Amortissement de l'immobilisation corporelle	643	418
	<b>136 074</b>	<b>124 839</b>

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	42 999 \$	41 235 \$
---------------------------------------	-----------	-----------

## Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

	Investi en immobili- sation corporelle	Affectations d'origine interne (note 4)	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>2 438 \$</b>	<b>64 503 \$</b>	<b>72 646 \$</b>	<b>139 587 \$</b>	98 352 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(642)	-	43 641	42 999	41 235
Affectations internes (note 4)	-	19 143	(19 143)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>1 796 \$</b>	<b>83 646 \$</b>	<b>97 144 \$</b>	<b>182 586 \$</b>	139 587 \$

## Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

### BILAN

Au 31 décembre

2024

2023

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	177 967 \$	120 135 \$
Taxes à la consommation	1 961	2 939
Subvention à recevoir	1 021	12 271
Frais payés d'avance	1 381	2 777

**182 330** 138 122

#### IMMOBILISATION CORPORELLE (note 3)

**1 796** 2 438

**184 126 \$** 140 560 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Comptes fournisseurs	- \$	8 \$
Retenues à la source et contributions	1 540	-
Sommes dues aux régions, remboursées au cours de l'exercice	-	965

**1 540** 973

#### ACTIF NET

Investi en immobilisation corporelle	1 796	2 438
Affectations d'origine interne (note 4)	83 646	64 503
Non affecté	97 144	72 646

**182 586** 139 587

**184 126 \$** 140 560 \$

### ENGAGEMENT (note 5)

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur/administratrice

\_\_\_\_\_, administrateur/administratrice

## Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	42 999 \$	41 235 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement de l'immobilisation corporelle	643	418
Perte sur cession d'une immobilisation corporelle	-	546

43 642 42 199

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement 14 190 (8 814)

57 832 33 385

#### ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'une immobilisation corporelle - (2 187)

#### AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

57 832 31 198

ENCAISSE, début de l'exercice

120 135 88 937

ENCAISSE, fin de l'exercice

177 967 \$ 120 135 \$

# Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme provincial qui s'occupe de grouper en association les enfants adoptés, les parents adoptifs, les parents biologiques d'enfants adoptés et généralement toute personne intéressée aux questions d'adoption et de veiller à la promotion de leurs intérêts. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

L'Organisme exerce également ses activités sous la dénomination sociale « Mouvement Retrouvailles ».

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits d'événements corporatifs ainsi que d'inscriptions et redevances des sections régionales sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

#### Apports de biens et de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

## Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### Immobilisation corporelle

L'équipement informatique est comptabilisé au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de sa durée de vie selon la méthode du solde décroissant au taux de 30 %.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

## 3. IMMOBILISATION CORPORELLE

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	2 932 \$	1 136 \$	1 796 \$	2 438 \$



# Mouvement Retrouvailles adopté(es) - non adopté(es) - parents

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

---

### 4. AFFECTATIONS INTERNES

Le fonds Affectations d'origine interne est un fonds réservé pour le comité COFAQ, la refonte du site Web de l'Organisme, les colloques, les activités, les émissions « Des mains tendues », les projets spéciaux et l'équipement informatique futur.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 50 000 \$ (2023 - 15 000 \$), soit 20 000 \$ pour les colloques, 20 000 \$ pour les projets spéciaux et 10 000 \$ pour l'équipement informatique futur. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 5. ENGAGEMENT

#### Contrat

L'Organisme s'est engagé par contrat jusqu'en décembre 2024 pour la location d'un espace résidentiel à titre de bureau. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 7 200 \$, ce qui correspond au montant exigible au cours du prochain exercice.

### 6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principales opérations conclues avec un membre du conseil d'administration sont les suivantes :

	<b>2024</b>	2023
Charges		
Salaires et charges sociales	<b>40 928 \$</b>	28 481 \$
Loyer	<b>6 000 \$</b>	6 000 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.